SENTIER THÉMATIQUE : Le Sentier des Cabanes





Cabanes éco-construites (Office de tourisme Pays des Écrins)

Promenade ludo-écolo-éducative au coeur d'une nature sauvegardée !

Construire, vivre et évoluer en harmonie avec la nature ! Ce parcours souligne les possibilités en matière de développement durable et expose des aménagements exemplaires. Une balade écologique comme preuve qu'il est possible de construire tout en respectant le remarquable patrimoine naturel du Pays des Écrins !

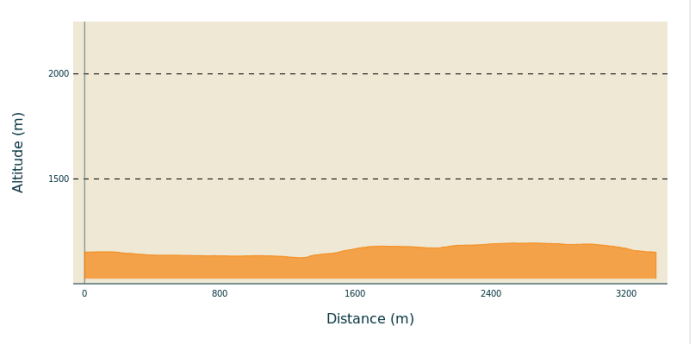
Infos pratiques

- Pratique : A pied
- Durée : 2 h 30
- Longueur : 3.4 km
- Dénivelé positif : 87 m
- Difficulté : Facile
- Type : Boucle
- Thèmes : Pastoralisme

Itinéraire

Départ : Route D4, Prelles
Arrivée : Route D4, Prelles
Balisage : Sentier thématique
Communes : 1. Saint-Martin-de-Queyrières

Profil altimétrique

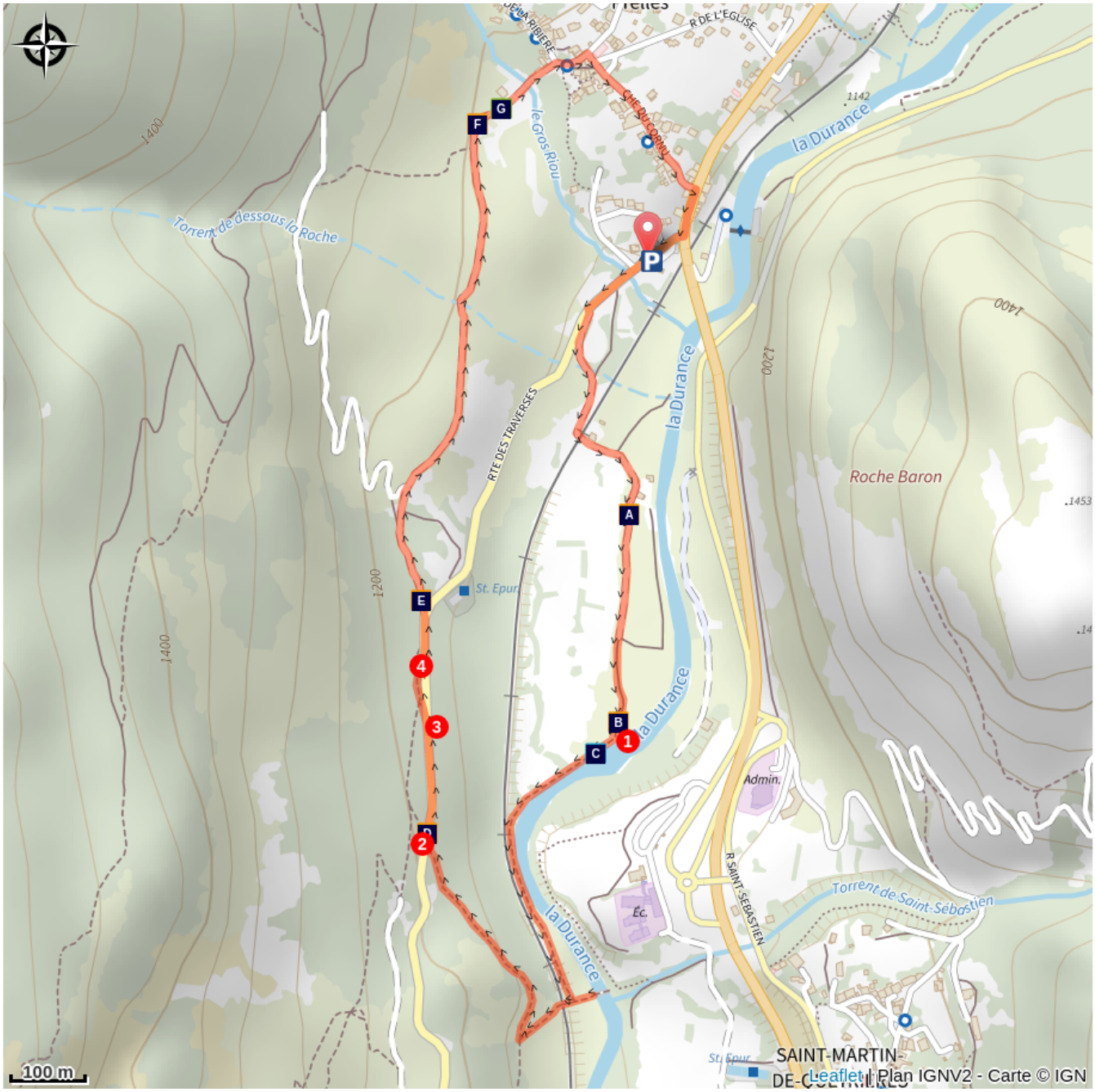


Altitude min 1126 m Altitude max 1196 m

Du parking, se diriger vers le Sud et vers la ferme en prenant la deuxième à gauche. Passer la voie ferrée et longer la ferme puis la Durance.

1. Monter jusqu'à la voie ferrée et la longer. Au panneau du pont de Chirouze, continuer la balade en montant le sentier à droite.
2. Au niveau de la route D4, la suivre à droite sur quelques mètres.
3. Ne pas manquer le sentier à gauche, prendre la direction de Prelles.
4. Emprunter la route D4 sur une courte distance, bifurquer sur la piste de gauche pour rejoindre Prelles puis vers l'église de Prelles, prendre à droite et descendre pour retourner au point de départ.

Sur votre route...



L’agriculture en haute-montagne (A)

Les adoux, pépinières de nos rivières (C)

L’école éco-construite (E)

Le mélèze, un arbre pas comme les autres (G)

L’isolation en paille (B)

La ressourcerie (D)

L’éco-construction (F)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Attention, rester vigilant : ce parcours chemine ponctuellement en bordure de la Durance et le long de la voie ferrée.

Des panneaux sont présents sur le circuit.

Se renseigner sur les conditions météorologiques avant de partir randonner.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l’itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> https://services-zou.maregionsud.fr/fr/

Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée.

Accès routier

À 8,8 km de L’Argentière-La Bessée, prendre la N94.

Parking conseillé

Parking près de la voie ferrée, Prelles

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée
23 Avenue de la République, 05120 L'Argentière-La Bessée

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 03 11
https://www.paysdesecrins.com/



Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
http://www.ecrins-parcnational.fr/



Source

Pays des Ecrins

https://www.paysdesecrins.com

Sur votre route...



L’agriculture en haute-montagne (A)

Les montagnes sont des territoires qui ont été naturellement destinés à l’agriculture. Cette dernière a été pensée afin qu’elle soit respectueuse de l’environnement. Des mesures agri-environnementales existent. Elles permettent d'inciter et de rémunérer les utilisateurs de l'espace montagnard volontaires pour leurs actions de protection des milieux naturels. Ces mesures évitent le surpâturage, l’envahissement des arbustes et la prolifération des plantes envahissantes.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



L’isolation en paille (B)

La paille peut être utilisée comme isolant. En effet, elle peut assurer l’isolation des murs dans son état naturel. La paille est très largement répandue et est une ressource abondante, sa production ne pollue pas, il s’agit donc d’un matériau très écologique. De plus, le paille offre une bonne isolation acoustique.

Attribution : Robert Keck - Parc national des Écrins



Les adoux, pépinières de nos rivières (C)

Les adoux sont des cours d’eau où les poissons peuvent se reposer, se reproduire et grandir au sein d’un réservoir écologique remarquable. Un réservoir écologique est une zone qui comprend l’ensemble des habitats naturels nécessaires pour le cycle biologique d’une espèce : de la reproduction à la croissance en passant par l’alimentation. On peut alors dire qu’un réservoir écologique assure la survie de l’espèce et joue la fonction de pépinière : les poissons s’y multiplient.

Attribution : Parc national des Écrins



La ressourcerie (D)

L’ancienne école requiert une nouvelle fonction, celle de redonner vie aux meubles et objets obsolètes. La ressourcerie fabrique des objets à partir d’objets dont on ne voulait plus. La production ne fait donc pas appel à de nouvelles matières premières évitant ainsi l’accumulation de déchets. Écologique et équitable, la ressourcerie réduit les déchets et créé des emplois.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



L’école éco-construite (E)

L’école de Saint-Martin-de-Queyrières est construite avec des matériaux sains et durables. Le bâtiment est de conception bioclimatique c’est-à-dire que l’architecture est adaptée en fonction des caractéristiques du lieu d’implantation pour obtenir un confort d’ambiance le plus naturel possible. L’environnement est la source potentielle via, par exemple, le captage de l’énergie solaire, le recours à des techniques de circulation d'air, la récupération des eaux de pluie...

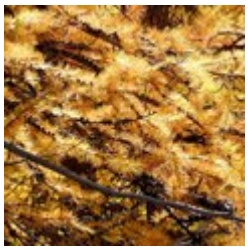
Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



L’éco-construction (F)

Des cabanes éco-construites sont présentes sur ce sentier. L’une des cabanes est en mélèze, un bois naturellement résistant aux intempéries et aux insectes et qui n’a pas besoin de traitement. L’autre est construite selon le principe “poteau-poutre” qui rappelle la construction à colombages. Cette dernière se caractérise par une ossature porteuse apparente. Les poutres supportent la toiture et ces poutres sont elles-mêmes supportées par des poteaux.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



Le mélèze, un arbre pas comme les autres (G)

Emblème des Alpes du sud, ce résineux perdant ses aiguilles en hiver, se pare d’or et illumine la montagne à l’automne. Les mélézins sont entretenus par le pâturage des troupeaux. Sans eux, d’autres arbres comme le sapin ou différents pins peuvent pousser pour donner un autre type de forêt. Espèce pionnière, le mélèze ne craint pas la lumière pour s’installer. Son bois résistant et imputrescible a toujours servi pour la construction des maisons.

Attribution : Hélène Quellier - Parc national des Écrins